

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01178

Numéro SIREN : 830 195 517

Nom ou dénomination : AROME

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/008395

AROME
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Rue des Vingt Toises
38950 ST MARTIN LE VINOUX
830 195 517 RCS GRENOBLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1ER JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le mardi 1er juin,
A 19 heures,

Monsieur Jérôme AUBRETON,

Associé unique de la société AROME,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Jean AUBRETON de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

- **Monsieur Jérôme AUBRETON**
Né le 22 novembre 1967 à GRENOBLE (38)
De nationalité française
Demeurant à SAINT MARTIN LE VINOUX (38950) - 36 rue des Vingt Toises.

Monsieur Jérôme AUBRETON accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jérôme AUBRETON

